



CONDITIONS GENERALES DE VENTE de l'Association Cikitsa Yoga

Objet :

RETRAITE YOGA NATURE DU 23 AU 29 AOUT 2020 A HYZELZAS

Animée par Olivia Charpentier

17 pratiques de Yoga (méditation, pranayamas, mudras, asanas, yoga nidra, mantras)

dont 1 séance d'ouverture, 1 séance de clôture, 5 séances dynamiques, 5 séances douces (Hatha SofroYogy) 5 séances de mantras

repas végétariens/vegans très majoritairement bios
hébergement en chambre partagée
au Gîte Souleirol 48150 HURES LA PARADE

Tarifs

874 (inscription après le 15 Juin)

814 euros (inscription avant le 15 Juin)

790 EUROS (abonnés du professeur à l'année ou inscriptions en Duo)

Draps en option **11euros**

Supplément chambre individuelle 20/nuit (vérifier la disponibilité avant)

L'adhésion à Cikitsa Yoga est incluse dans le tarif choisi.

ne comprend pas votre **assurance individuelle personnelle.**

Conditions financières Règlement et modalités de paiement :

Tous les prix sont indiqués en euros hors TVA, taxe de séjour incluse.

La taxe de séjour sera reversée à l'hébergeur par l'Association

L'association est exonérée de TVA.

Toute réservation est effective à réception d'un acompte de 300 euros à l'ordre de Cikitsa Yoga, le solde étant dû à l'arrivée

Il est également possible de régler la totalité du séjour en une fois.

Le paiement peut-être réalisé par chèque, virement (RIB sur demande) et

carte bleue sur le site de Hello Asso

Conditions d'annulation et de report

Les acomptes sont non remboursables en cas de désistement du fait du client.

En cas d'annulation de la retraite de la part de l'organisateur, l'acompte serait restitué.

La retraite aura lieu si un nombre minimum de 8 personnes est atteint. Dans le cas contraire, toute somme versée sera intégralement remboursée. Au delà de 12 personnes, la personne est sur liste d'attente, aucun acompte ne sera encaissé avant désistement éventuel d'un participant.

Confidentialité et communication

Toutes les données personnelles des participants sont confidentielles. Toutefois, sur leur autorisation (qui peut être orale) et pour faciliter l'organisation, la dynamique de groupe et un covoiturage éventuel, un e-mail groupé sera envoyé avant le début du stage.

Une communication post-stage à titre de témoignage pourra être envisagée, la publication de photos sera soumise à autorisation des participants.

Protection et accès aux informations à caractères personnels

Des données à caractères personnel (adresse, téléphone, mail) sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande de l'adhérent et de le tenir informé. Conformément à la loi numéro 78-17 du 6 janvier 1978 l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données à caractère personnel le concernant. Ce droit s'exerce par simple demande par mail.

Droit applicable et juridiction compétente

En cas de litige survenant entre l'adhérent et l'association ou la professeure, il sera recherché une solution à l'amiable, à défaut le Tribunal de Mende sera seul compétent.